

> Vie de la commune

Plantations dans le parc

Depuis quelques années, tempêtes, sécheresses ou vieillissement naturel ont eu raison de plusieurs arbres dans le parc de notre village. Afin de garder un ombrage suffisant autour des jeux des enfants et de maintenir une zone de fraîcheur nécessaire durant les fortes chaleurs, un projet de reboisement a été mis en place.

Fin février, nous avons donc vu l'arrivée de nouveaux arbres, des variétés locales, permettant une meilleure résistance aux aléas climatiques.

Tilleuls, érables, chênes et platanes sont venus densifier l'espace arboré existant dans diverses zones du parc.

Enfin, la noue (zone d'absorption des eaux pluviales) de la halle couverte a été végétalisée avec diverses herbacées et vivaces.

Petit quiz

- Combien d'arbres ont été plantés ?
- Combien d'oxygène produit un arbre «adulte» ?

Réponse dans le prochain bulletin municipal



Retrouver
cette lettre
et l'**actualité**
de Pérignat

 www.perignat-les-sarlieve.fr

 Mairie Pérignat-lès-Sarliève

 mairie.pls

 www.panneaupocket.com

Avenue de la République

Les cheminements piétons en gravillons ont été remplacés par une bande enherbée afin de conserver la continuité avec celle du sud de Pérignat.



Eric Grenet, maire, et Sébastien Donadieu, adjoint urbanisme, en visite sur le site des travaux

Place de l'Europe

Démarrage des travaux sur la place de l'Europe qui ont pour but d'améliorer le stationnement, de rendre perméable les revêtements et de végétaliser la place.

En fin d'année, les trottoirs de l'Allée Bonneval, entre l'avenue de la République et la place de l'Europe, seront refaits.

Une réunion de concertation aura lieu avec les riverains prochainement.

Toutes les plantations se feront à l'automne.



> Le compte administratif 2024 conforte les capacités financières de la commune

Le compte administratif reprend l'ensemble des dépenses réelles de la commune et les recettes encaissées sur un exercice budgétaire.

Un budget communal se décompose en deux sections :

- La section fonctionnement qui regroupe les activités courantes et récurrentes de la collectivité. En dépenses on y retrouve par exemple la masse salariale, l'énergie, la restauration collective, les produits d'entretiens, les dépenses d'entretiens sur les bâtiments ou encore les subventions aux associations. Ces dépenses sont financées par les impôts et taxes, les dotations de l'État et la facturation des services municipaux aux habitants qui les utilisent (comme la restauration scolaire, centre loisirs du mercredi...).
- La section d'investissement qui porte les dépenses qui accroissent la valeur du patrimoine de la commune ; On y retrouve les achats d'importances (matériel informatique, mobilier...), les grosses rénovations ou les constructions neuves ainsi que les aménagements extérieurs. Ces investissements sont financés par l'épargne propre de la commune (avec les excédents de la section de fonctionnement), l'octroi de subventions en fonction de l'éligibilité du projet et l'emprunt au besoin.

Pour la section de fonctionnement 2024 qui concerne la gestion courante, les recettes sont de 2 678 220 € et les dépenses de 2 368 337 €. L'excédent 2024 est donc de 309 883 € qui s'ajoute aux excédents des années antérieurs soit la somme disponible sur le budget 2025 1 774 800 € qui sera utilisée pour le financement des investissements futurs et notamment le projet de réhabilitation et de rénovation de l'école.

Les principales opérations d'investissement prévisionnelles inscrites au budget pour 2025

4 000 € : Création de cavurnes au cimetière

650 000 € : Opération réhabilitation et rénovation du groupe scolaire 1^{ère} phase

10 000 € : Matériel informatique

150 000 € : Aménagement de la place de l'Europe

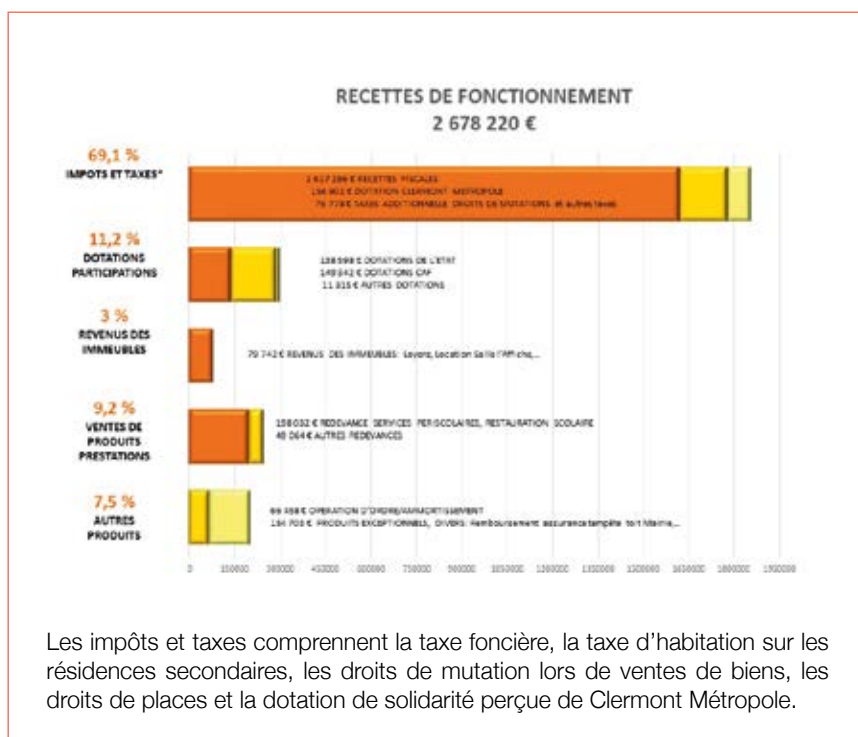
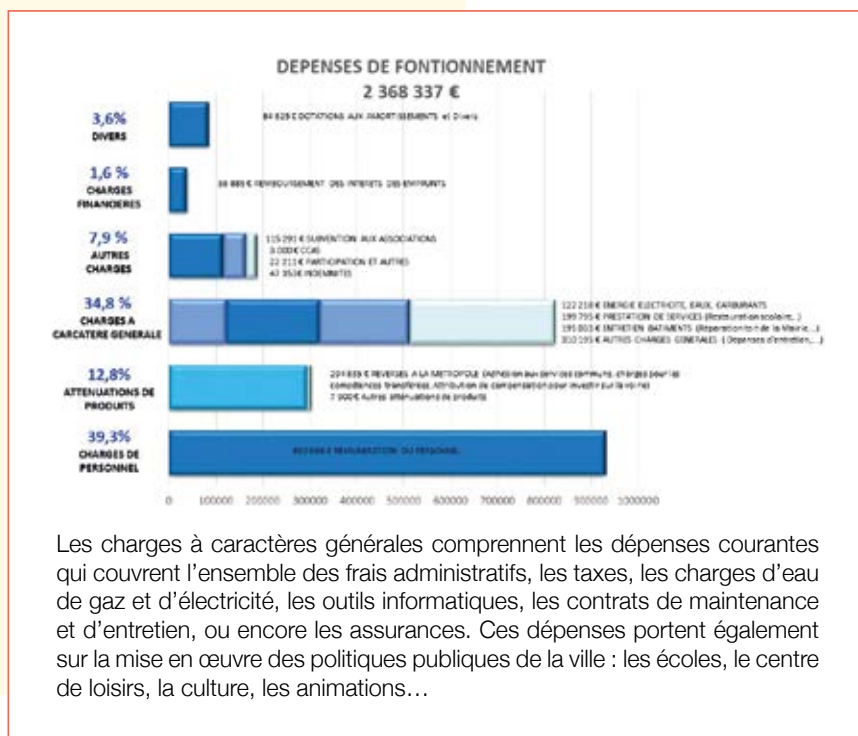
80 000 € : Travaux complexe sportif (travaux terrain d'honneur, réhabilitation terrain d'entraînement en herbe, pose de pare ballons...)

34 000 € : Plantation d'arbres et aménagements paysagers de délaissé de voirie

215 000 € : Création parking chemin de la Saulée et allée du Petit Puy

25 000 € : Étude sur la Halle aux sports

Différents investissements de voirie seront également portés par la Métropole avec le concours de l'attribution de compensation versée par la commune avec notamment la création de voirie sur le bas du chemin de la Saulée, l'aménagement des trottoirs de l'allée de Bonneval.



Le budget est consultable sur le site internet de la commune
<https://www.perignat-les-sarlieve.fr/>



> Le moustique tigre

Le moustique tigre est un insecte particulièrement invasif qui s'installe chez nous durant l'été.

Le moustique tigre est relativement à l'aise partout. **Il se développe surtout en zone urbaine et péri-urbaine**, près des habitations en ville comme à la campagne, dans les bourgs, quartiers, lotissements...

Le moustique tigre évolue dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Comment se développe le moustique tigre ?

Le moustique tigre adulte **réapparaît chaque année à la fin du printemps**. L'hiver, il a colonisé les contenants naturels ou artificiels de toutes formes pour constituer sa zone de ponte (son gîte larvaire) : coupelles pour pots de fleur, pneus usagés, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, mobiliers de jardin, piscines non entretenues, bâches, etc.).

Il n'a pas forcément besoin de beaucoup d'eau. L'équivalent d'un bouchon peut parfois être suffisant pour que ses larves se développent.

La femelle, après avoir été fécondée, **pond directement sur les parois asséchées de ces contenants susceptibles de se remplir d'eau**.

Vous devez veiller à vider l'eau de vos contenants extérieurs et les garder sec après la pluie.






CHANGEZ D'AIR

changez votre poêle ou cheminée !

PRIME AIR BOIS

jusqu'à 2 500 €*

Pour un chauffage plus performant et beaucoup moins polluant, Clermont Auvergne Métropole aide financièrement les particuliers à remplacer leur cheminée ou poêle à bois ancienne génération.

www.clermontmetropole.eu

> Bien vivre ensemble environnement

Nous profitons de l'arrivée des beaux jours pour rappeler quelques règles simples de bien vivre :



- L'**écobuage**, c'est-à-dire le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux, est interdit toute l'année.

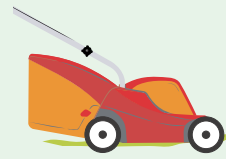
- Les **horaires pour les travaux de bricolage extérieurs bruyants** (tonte, perceuses,...) sont autorisés uniquement :

les jours ouvrés de 8h à 20h ; les samedis de 9h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



- La **taille des haies**, notamment celles donnant sur la voie publique, doit être réalisée pour permettre la

circulation des personnes et véhicules.



Cependant, la LPO préconise de ne pas tailler ses haies entre le 15 mars et le 15 août pendant la nidification et la reproduction des oiseaux ;



- Les **chiens** doivent être tenus en laisse dans Pérignat lors de vos promenades. Des endroits adaptés ont été aménagés pour ramasser les excréments.

> Le mot de la liste minoritaire

Les Journées du Patrimoine 2025 vont mettre à l'honneur l'histoire architecturale de notre commune.

A l'occasion de l'édition 2025, le château et le pont des Lavandières risquent fort de ne pas se présenter sous leur meilleur visage. En effet, comme souligné depuis plusieurs mois, d'importantes traces d'humidité affectent aujourd'hui le pont ainsi que l'escalier de la tour et les façades du château. Un diagnostic urgent s'impose si on veut restaurer de manière pérenne ces deux superbes ouvrages. Il serait bon en effet que l'on profite des constats effectués à l'occasion des travaux post tempête sur l'état dégradé des charpentes du château pour cerner l'origine exacte des infiltrations.

La situation actuelle de ces deux bâtiments doit nous rappeler à la nécessité de veiller au suivi et à l'entretien régulier de l'ensemble des ouvrages communaux pour le bien-être et la sécurité des usagers et riverains.

Pendant ce temps, un visiteur indélicat revient passer la belle saison dans notre commune et a déjà été repéré parmi nous : le moustique Tigre bien sûr !

Nous demandons instamment à la Municipalité de s'attaquer à ce qui pourrait bien devenir très vite un fléau si on persiste à ne pas gérer le problème. Les solutions individuelles ont leurs limites, des solutions collectives existent, à condition d'y accorder l'attention qu'elles méritent en les testant !

Liste Un Nouvel Elan pour Pérignat-lès-Sarliève

LA MONTAGNE - 16 AVRIL 2025

1.850 gourmands au salon du chocolat

Gros succès populaire pour le salon cantonal annuel du chocolat et des douceurs avec une étape aubéroise au Coscèc dimanche.

À la veille des célébrations de Pâques, cette manifestation a attiré 1.850 personnes. Le choix stratégique de cette date a permis aux amateurs de chocolats et de gourmandises de faire le plein d'idées et de saveurs.

Entre délices sucrés et découvertes chocolatées nombreuses et originales, l'événement a parfaitement lancé les festivités de cette période tant attendue.

Les seize exposants présents ont exprimé leur satisfaction quant aux ventes



FAM DE CHOCOLAT. Le prochain salon du chocolat et des douceurs se tiendra à Romagnat en avril 2026.

réalisées confirmant le succès de cette journée gourmande. À 16 heures, certains avaient déjà épuisé tout leur stock. Tous ont apprécié la parfaite organisation avec notamment des locaux vastes et adaptés.

Les visiteurs saluaient unanimement la qualité des produits proposés et la facilité à déguster sur tous les étals.

Le stand fabrication de sucettes spécialement réservé aux enfants a connu aussi une belle affluence.

Salle comble également pour les conférences sur le mariage du chocolat et des vins animées par Martial Ray, maître artisan chocolatier, et Serge Carton, œnologue. ■

> Les jeudis sous la Halle, de 18h30 à 20h

Tu souhaites découvrir et écouter de nouvelles musiques, découvrir la culture d'ici et d'ailleurs, rencontrer, échanger et partager avec les artistes autour d'un verre, apprendre et comprendre leurs histoires, fredonner, chanter, danser ou simplement se retrouver... Juste profiter du moment présent... Ce nouveau RDV est pour toi !



Le 22 mai, on embarque pour un road trip avec Arkose sur la Route 66, un mélange bien dosé de Rock, de Folk songs et de musique Country, les miles et les paysages typiques défilent au son d'une radio imaginaire, dans un esprit intimiste de découverte et de partage avec le public.

Au programme pour cette année :

- Le 22 mai : « Sur la route 66 » ARKOSE DUO
- Le 28 août : Estadio dos cumbia
- Le 25 septembre : Le chœur des Neuf Soleils

> Évolution de l'offre T2C : transport sur réservation

Vous avez la possibilité de réserver votre trajet jusqu'à 30 minutes avant votre déplacement dans la limite des places disponibles pour des trajets sur Aubière ou Cournon d'Auvergne.

- La première offre est une solution complémentaire à la ligne 13, lorsque celle-ci ne dessert pas la commune. Du lundi au vendredi, de 10h à 12h30 et de 13h45 à 15h, il est possible de réserver un déplacement entre un arrêt de la ligne 13 et un arrêt de connexion aux lignes principales du réseau T2C, et inversement. Vous avez aussi la possibilité de rejoindre le lycée Lafayette et donc la ligne A du réseau.

- La seconde offre est une nouveauté 2025 et permet de rejoindre la zone d'activité de Cournon ou l'arrêt de la ligne C « Pointe de Cournon » et inversement : ce service fonctionne de 7h30 à 9h, de 12h à 14h et de 16h30 à 19h, du lundi au vendredi.

Les solutions pour s'inscrire et gérer ses réservations :

- Application Moovicité
- <https://moovicite.com>
- ☎ Par téléphone au 04 73 87 40 83 (du lundi au samedi de 7h à 19h, hors jours fériés).

N'hésitez pas à utiliser ce service afin de le pérenniser.

Agenda

Mai >>
Juillet 2025

Vendredi 16 mai, 17h
Cooking Family
Halle du Parc.

Vendredi 16 mai, 19h30
Apéro-concert : Groupe Bloody Mary
Salle l'Affiche
Entrée libre et buvette.

Jeudi 22 mai, 18h30
Les jeudis sous la halle : Arkose
Halle du parc

Vendredi 23 mai, 18h
Randonnée à thème
Parvis de la Mairie.

Samedi 24 mai 2025
Concert de fin d'année et des 20 ans de MANDOLIA
Salle l'Affiche.

Vendredi 06 juin, 19h30
Apéro-concert : Groupe Krax
Halle du Parc - Entrée libre et buvette.



Mercredi 11 juin, 9h30 à 12h
Permanence de la Mutuelle PRECOCIA
Salle Berthon.

Mercredi 25 juin, 16h30
Don du Sang
Salle l'Affiche.

Vendredi 04 juillet, 19h30
Pérignat fête les vacances
Parc du Château - Entrée libre.
• 19h30 : Concert gratuit : Mala Vida
• 22h : Ciné-plein air : Un p'tit truc en plus



Certifié PEFCC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
10-31-3182
www.pefcc-france.org